

BULLETIN MUNICIPAL 2024



SOMMAIRE

Le mot du maire	p2
Le budget 2024	p3
L'école	p4
Hommage à Jean-Marc	p5
Il y a 100 ans...	p6
Il y a 50 ans...	p7
Des JO à Abos	p8-9
Un abosien aux USA	p10-11
Deux Jade	p12
Les travaux	p13-14
Infos pratiques	p15-22
Economie	p23-24
Le coin des assoc'	p25-26
Etat civil	p37



2024 : Le basket refait vibrer la salle

Pour cette période 2024-2025, notre salle polyvalente va (re)vivre de beaux moments sportifs.

Et bien oui, la solidarité entre communes a une nouvelle fois fonctionné. En effet, pendant les travaux des salles de Lahourcade et Monein, notre salle est gracieusement mise à disposition pour leurs clubs de basket fréquenté par de nombreux abosiens.

Vous pourrez donc assister à de nombreux matchs pour les petits et les grands, principalement les samedis, dans votre salle polyvalente. Des tribunes et la buvette au profit de l'avenir abosien vous y attendront.



Mairie d'ABOS

☎ 05.59.60.03.75

✉ mairie-abos@wanadoo.fr

🌐 <http://www.abos64.fr>

Horaire d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi: 14h à 18h30

Vendredi: 9h à 12h

Le mot du maire

L'année 2024 a bien mal commencé avec le départ assez subit de notre ami et fidèle 1er adjoint Jean-Marc CASAURANCQ. Quelques jours auparavant, il était encore présent parmi nous, en réunion, nous faisant profiter de ses interventions toujours à propos et empreintes de bon sens.

Il manque chaque jour à ABOS, son village de cœur, auquel il a beaucoup donné et dans lequel il s'est investi en rendant de nombreux services à beaucoup d'entre nous.

Nous sommes et serons toujours reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour notre village et garderons longtemps son souvenir dans nos mémoires.

Nous adressons également toutes nos pensées aux personnes malades et aux familles qui ont perdu un proche récemment.

Au cours de cette année 2024, 13 nouvelles familles sont venues s'installer à ABOS, avec 4 nouvelles constructions, 3 achats de maisons et 6 nouveaux locataires... sans oublier les 3 petites filles nées en cours d'année.

Ainsi, le Regroupement Pédagogique ABOS-TARSACQ a maintenu ses 5 classes (dont 3 à ABOS et 2 à TARSACQ), avec 107 enfants scolarisés entre les deux villages.

En 2024, nous avons également vu l'aboutissement de quelques travaux.

La 1ère tranche du chantier d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, qui impactait la route de TARSACQ (depuis le lotissement Cournères vers le centre du village), la route du bois (jusqu'à la tournée vers les lacs), la rue la Cournère et l'impasse La Cournère, la rue du Prat et la place du Prat, la rue Crabérou, est en effet achevée, avec la réfection du revêtement sur ces portions de voies.

Par ailleurs, les ombrières photovoltaïques du parking de la salle polyvalente sont désormais en fonctionnement, générant une production équivalente aux besoins électriques d'une soixantaine de maisons.

Pour 2025, la 2ème tranche de l'enfouissement des réseaux sur la route de Parbayse et la rue Haüt devrait se poursuivre. En ce début d'année également, l'Office 64 devrait débiter le projet de construction des 8 logements du Prat, composé de 4 T3 et 4 T2, désormais en phase de concrétisation grâce à l'obtention de financements complémentaires pour faire face aux hausses constatées post-covid, qui ne permettaient plus de tenir le budget planifié initialement.

À suivre également en 2025, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui suit son cours au niveau du territoire de la CCLO.

Enfin, en 2025 comme les années précédentes, nous pourrons compter sur le dynamisme de nos associations communales que nous soutiendrons dans leurs actions visant à créer ces moments conviviaux qui nous sont chers.

Je souhaite vous renouveler la volonté de toute l'équipe municipale d'être à votre écoute et à votre service.

Enfin, même si l'année est déjà entamée, je terminerai en vous souhaitant ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2025.

Jean-Pierre Cazalère

Le budget

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Atténuation de charges	20 000 €	Charges à caractère général	164 000€
Produits des services du domaine	2 200 €	Charges de personnel et frais assimilés	142 400 €
Impôts et taxes	426 722 €	Autres charges de gestion courante	189 664.33 €
Dotations, subventions et participations	37 803 €	Charges financières	21 029 €
Autres produits de gestion courante	28 000 €	Opération d'ordre (amortissements)	3 142 €
Résultat de fonctionnement reporté	375 510,33 €	Virement en section d'investissement	370 000 €
Recettes	890 235.33 €	Dépenses	890 235,33€

Bâtiments communaux: 250 000 €
Voirie communale : 50 000€

Fixation du taux des impôts locaux

Taxe	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'habitation RS et LV	5.77 %	5.77 %
Foncier bâti	18,78 %	18,78 %
Foncier non bâti	28,57 %	28,57 %

Dépenses d'investissement

Immobilisations corporelles	50 009 €
Immobilisations en cours	300 000 €
Remboursement d'emprunts	28 567 €
Report déficit	83 548,28 €
Reversement taxe aménagement CCLO	10 000 €
Dépôt et cautionnement	500 €
Dépenses	472 624,28 €

Recettes d'investissement

Taxe d'aménagement encaissée	5 000 €
FCTVA	10 434 €
Compensation déficit	83 548,28 €
Dépôt et cautionnement	500 €
Opération d'ordre (amortissements)	3 142 €
Virement du fonctionnement	370 000 €
Recettes	472 624,28 €

L'école

L'école d'Abos fait partie du R.P.I. (regroupement pédagogique intercommunal) ABOS-TARSACQ.

Le SIVU Abos-Tarsacq fixe les conditions de répartition des charges: 50% pour chacune des communes.

La mission de cet organisme est d'assurer la gestion du transport scolaire, de la cantine et de la garderie. Il emploie le personnel nécessaire et est administré par 4 membres:

- M. Jean-Pierre Cazalère (président)
- Mme Marie-Thérèse Mirassou (Vice Président)
- Mme Fezans (délégué Abos)
- M. Eric Chartrez (délégué Tarsacq)



Le RPI compte 107 élèves inscrits à la rentrée 2024/2025:

Classe	Effectifs	Enseignantes
PS Maternelle	12	Laetitia Salanave-Pehe
MS Maternelle	12	
GS Maternelle	8	Isabelle Mondeig
CP	15	
CE1	20	Caroline Pondicq (directrice)

Classe	Effectif	Enseignant
CE2	16	Magali Candau (directrice)
CM1	5	
CM1	9	Vanina Bellocq Maeva Nocart
CM2	10	



Des services de cantine sont assurés à Abos, le 1er pour les enfants scolarisés à Abos et le 2ème pour ceux scolarisés à Tarsacq. Ces deux services sont nécessaires car de plus en plus d'enfants fréquentent la cantine. Le repas est préparé à la cuisine centrale de Monein.

Les élèves sont pris en charge à la cantine à partir de 3 ans, de la sortie de la classe jusqu'à la reprise de l'après-midi.

Le prix d'un repas pris à la cantine d'ABOS est fixé à 4.00 € à partir du 1er janvier 2025.

Un service de garderie est assuré à partir de 7h30 à l'école d'Abos jusqu'à l'heure des classes ou du ramassage scolaire pour les enfants scolarisés à Tarsacq.

Un service de garderie est proposé le soir au sein des deux écoles à la sortie des classes ou après l'aide aux devoirs, jusqu'à l'arrivée des parents (maximum 18h30).

Tarifs garderie :

1/2 heure = 1,20 € 1 heure = 2,40 €

Forfait mensuel = 30 € (+ de 12h30/mois/enfant)



Horaires Ecole d'Abos

(lundi, mardi, jeudi, vendredi):

8h35-11h45

13h30-16h20

Horaires Ecole de Tarsacq

(lundi, mardi, jeudi, vendredi):

8h45-12h00

13h45-16h30

Homage à Jean-Marc

Le 25 mars 2024 fut une bien triste journée car Jean-Marc CASAURANCQ nous quittait, laissant un grand vide pour sa famille et ses amis.

Après une carrière professionnelle bien remplie, Jean-Marc a profité avec bonheur d'une retraite bien méritée où sa nouvelle vie a été étroitement liée à son village qu'il aimait passionnément.

Jean-Marc est né à ABOS le 29 novembre 1957. Il a fréquenté l'école primaire, le collège, le lycée, avant de rentrer dans la vie active.

En 1989, Jean-Marc s'est engagé dans la vie municipale en devenant conseiller municipal, et depuis 2008, en s'engageant dans la fonction de 1er adjoint.

Jean-Marc a rendu énormément de bons et loyaux services aux administrés du village, son don pour trouver la présence d'eau pour creuser un puits a fait que beaucoup de maisons n'avaient plus de secret pour lui.

Mais pas que, car il suffisait que l'on demande un conseil ou bien une aide, Jean-Marc se rendait disponible immédiatement, tout simplement, pour s'entraider et donner un coup de main.

Jean-Marc connaissait le territoire abosien dans ses moindres petits recoins, il ne comptait ni son temps ni son énergie pour vérifier et surveiller que tout fonctionnait parfaitement.

Jean-Marc a façonné, embelli et donné une âme aux lacs des Cournères vers le bois d'ABOS, et c'est tout naturellement qu'il est devenu président de l'Association des Pêcheurs Abosiens pendant de longues années. Bien entendu, une bande de copains fidèles l'ont accompagné dans cette aventure et on peut dire que parfois, il y a eu de sacrées aventures autour de la cabane des lacs.

A son image, d'excellents moments conviviaux restent gravés aujourd'hui dans les mémoires de pas mal d'entre nous (c'était le bon temps comme disaient les anciens).



Grand amoureux de nature et de simplicité, Jean-Marc vouait une passion pour la chasse à la palombe qui rythmait les journées d'automne. Il ne faut pas oublier les balades en montagne ou dans les bois d'ABOS pour la cueillette des champignons dans des endroits les plus reculés, Ces endroits secrets, dénichés après plusieurs années d'observation.

Jean-Marc était une personne très attachante, toujours prêt à rendre service, avec de grandes valeurs de partage, de loyauté, de gentillesse.

Jusqu'à la fin du mandat électoral, son remplacement au poste d'adjoint n'est pas souhaité par le conseil municipal.

De droit, le 2ème adjoint devient 1er adjoint et la 3ème adjointe devient 2ème adjointe.

Jean-Marc ne sillonne plus les rues de notre village mais tout porte à croire qu'il garde un bon oeil sur nous de là haut.

Adishat l'amic....

Il y a 100 ans, à Abos : en 1924

Constitution du Conseil Municipal : MM. Labordette (Maire), Bibarnaa, Loupéré, Bayle, Trébucq, Lalanne, Trébucq, Pays-Bousoum, Courrèges.

27 Janvier :

- Etablissement des tables annuelles des actes de l'état civil de 1913 à 1922 pour envoi aux archives départementales.

23 février :

- Mme Marie Loupéré, ménagère, est désignée pour assurer les visites à domicile pour constater l'allaitement au sein des nouveaux nés jusqu'à leurs 1ères années (circulaire préfectorale du 29.01.24).
- Courrier de la Direction des Postes et Télégraphes des Basses Pyrénées : augmentation de 2550 francs pour l'avance remboursable du projet d'installation du service téléphonique.

18 mars :

- Crédit de 500 frs pour l'achat de tuyaux en caoutchouc pour la pompe à incendie.

5 avril :

- Crédit de 1576 frs 48 pour travaux (rénovation de plancher et installation d'une cloison) dans le logement de Mme Prat, Institutrice.

18 mai :

- Résultats de l'exercice 1923 : Recettes : 28341,22 frs - Dépenses : 14105,22 frs (14236 frs excédentaires reportés sur 1924)
- Vote du budget des dépenses et des recettes de 1923 ainsi que le budget supplémentaire 1924 concernant les chemins vicinaux ordinaires.
- Mises en non values : liste de débiteurs ne pouvant rembourser les dettes faites durant la guerre (1915-1918) car ont quitté la commune ou sont décédés. La somme de 313,25 frs a été jugée irrécouvrable et est mise en non valeur.

9 août :

- Demande de concession électrique (40 ans) par « l'Energie industrielle » de Paris. Prévision de 20000 frs pour le réseau secondaire.
- Accord sur l'intérêt de la somme avancée par la Chambre de Commerce de Bayonne pour l'installation d'un service téléphonique.

6 septembre :

- Propositions de 10 noms à M. le Préfet pour la constitution de la commission de classification. Cette commission, renouvelable tous les ans, comprendra M. le Maire et 5 classificateurs propriétaires dont au moins 2 forains. Objectif : révision des évaluations de la propriété non bâtie.
- Vente de produits communaux (fougères, chênes, ...) pour la somme de 3000 frs.
- Coupe de bois pour la somme de 9000 frs pour compléter les 11000 frs pour les travaux d'installation électriques.

27 septembre :

- Avis favorable du bureau de bienfaisance pour l'inscription sur la liste de l'allocation aux femmes en couches de Mme Cazeneuve.
- Révision du traitement du receveur principal.

18 novembre :

- Proposition à l'agrément du Préfet la liste des répartiteurs titulaires et suppléants.
- Désignation de M. Trébucq pour gérer le dossier « listes électorales » et de MM. Lamothe et Lalanne pour les inscriptions et radiations de ces listes.
- Cours d'adultes sous la direction de M. Bégué, instituteur.
- Etablissement de la liste d'assistance médicale gratuite.
- Legs aux conscrits de 1923 et 1924 : M. Petitbon (100 frs) et M. Loupéré (50 frs).
- Changement du rôle des taxes d'affouage : 5 nouveaux bénéficiaires.

17 décembre :

- 500 frs crédités pour travaux de réparation au niveau de la charpente et de la toiture à l'école des filles et au logement de l'institutrice.
- 300 frs crédités pour travaux de réparation toiture de l'église.
- Modification du salaire du sonneur : 150 frs annuels.

Il y a 50 ans, à Abos : En 1974

Composition du Conseil Municipal :

MM. Cazalère (Maire), Barraqué, De Bordeu, Fittes-Pucheu, Laborde J., Laborde L., Lafon, Lahargue, Lamothe, Lavie, Toulet.

30 janvier :

- Création d'un poste supplémentaire d'adjoint (projets : logement de l'école, salle des sports, défrichement).
- Prévision de 2 logements : 1 dans l'ancien appartement de l'école et 1 dans l'ancienne mairie (travaux dirigés par M. Barrère, architecte à Pau).
- Contrat avec la société « Chaume et Leyeric » pour exploiter une carrière de sables et graviers dans le lit du gave de Pau (parcelle AB n° 3, ~9 ha 61 a).

9 février :

- Élection de M. Laborde L. au poste d'adjoint créé (10 voix sur 11).

14 février :

- Emprunt de 100000 frs sur 15 ans auprès de la Caisse d'Épargne de Monein pour des réparations importantes sur un bâtiment communal.

11 mars :

- Travaux de décoration du groupe scolaire par Mlle Fougères (Bosdarros) pour 2235 frs (subvention de l'État).

18 mars :

- Contestations de M. le Curé d'Abos sur l'utilisation du legs Dandignon-Laffite. Décision : affecter cette somme aux grosses réparations de l'église.
- Arrêté préfectoral (28.12.73) autorisant la société « Chaume et Legeric » à exploiter la parcelle communale AB n° 3 (boisée) : vente de bois prévue.

9 avril :

- Démission de M. Lahargue (1er adjoint) pour raisons pro., reste conseiller. M. Laborde (2e adjoint) devient 1er adjoint, M. Toulet nommé 2e adjoint (10 voix sur 11).

7 juin :

- Subvention préfectorale pour le défrichement des terrains communaux (28 ha, montant : 45000 frs, travaux par l'entreprise Laffitte de Mourenx Bourg).
- Rappel : travaux sur l'ancien logement communal (marchés de gré à gré, ouverture des plis le 12.07).

17 juillet :

- Adjudication des travaux pour le logement communal (maçonnerie, carrelage, menuiserie, etc.) pour un total de 112987,78 frs. Emprunt de 100000 frs (Caisse d'Épargne de Monein) + 12987,78 frs sur fonds communaux.

1er septembre :

- Élection des sénateurs : M. Cazalère (Maire) est élu délégué (11 voix), suppléants : MM. Laborde, Toulet, Lahargue.
- Examen du compte 1973 : excédent de 35770,83 frs reporté sur 1974.
- Vote de crédits supplémentaires (1973) : parts sociales, allocations/subventions, frais financiers, etc.
- Financement du groupe scolaire assuré, excédent d'environ 15000 frs destiné à la transformation de l'ancienne école-mairie en 2 logements.
- Location de la parcelle AB n° 31 (saligue) à l'entreprise Laffitte de Mourenx Bourg (2 frs/m², sur 2 ans).
- Avis favorable à la modification du plan d'urbanisme pour l'A64.
- Autorisations de construire des cabanes de chasse (redevance et durée précisées) dans la forêt d'Abos.

5 novembre :

- Goûter offert aux personnes âgées pour Noël 1974.
- Autorisation à la SAPEC de déverser ses eaux usées à la Baïse.
- Nomination de M. Barraqué à la commission de révision des listes électorales.
- Terrain de basket impraticable, pas de vestiaires : décision de construire une salle de sports.
- Création du syndicat forestier Gave-Baïse.

18 décembre :

- Projet de défrichement (2e tranche) : 34000 frs (22100 frs d'emprunt + 11900 frs de subventions). Étude confiée à un technicien de la DDA.

Des JO à Abos, il n'y a qu'un pas ou plutôt qu'un galop !

Didier COURREGES que vous croisez peut-être du haut de son cheval dans les rues d'Abos est un enfant du village médaillé olympique ! On vous raconte tout dans ce petit article.

Didier est né à Evreux le 15 juin 1960 de père militaire et de mère au foyer. Il a une petite sœur, Elisabeth, dit « Babeth » ... La petite famille arrive à Abos en 1966 après un bref séjour à Alviagnac dans le Lot et à Mourenx. Didier commence sa scolarité à l'école d'Abos avec Mme LASSALLE puis Mr IRIARTEGOITY avec qui il partage son amour du sport, s'amuse-t-il à nous raconter.



Didier et Athos

Du haut de ses 10 ans, lors de la fête du village, il assiste, avec son copain Francis Fernandez à un concours de sauts d'obstacles organisé par le centre équestre d'Abidos, dans le champ de son oncle Gaston. Et là, c'est la révélation ! Après plusieurs mois de bataille avec leurs parents respectifs, voilà Didier et Francis cavaliers au centre équestre de 1971 à 1976.

Didier a son premier cheval nommé ATHOS avec qui il gagnera son premier concours dans les bois de Pardies...



Didier au Centre équestre d'Abidos

Après le collège à Monein, il va à Bétharram suivi de deux années à Saint- Maixent en sport études.

En 1979, il travaille à Géant Casino et intègre ensuite l'école de sous-officier de Saint Maixent. Il suit une formation à l'école inter-armée des sports à Fontainebleau puis devient professeur de sports militaires à Joinville.

En 1981, Didier est muté à Saumur en tant que professeur de sport à l'école de cavalerie. Durant ses «heures perdues », il monte à cheval. Il passe ensuite une formation sport équestre militaire au centre sportif d'équitation militaire de Fontainebleau en 1983. L'année suivante il sera de nouveau muté au cadre noir de Saumur. En 1985, il intègre officiellement cette institution prestigieuse et exerce son travail d'instructeur. Il forme les élèves et participe aux spectacles majestueux du Cadre noir de Saumur. Il s'y installe et fonde sa famille. Didier a alors deux enfants, Ingrid et David.

En parallèle de son métier, il se présente à divers concours de saut, de dressage et de cross.

Les réussites s'enchaînent de 1993 à 1999 que ce soit en championnat de France, d'Europe ou du monde tel qu'en 1995 où il finira sur la première marche à Rome aux championnats du monde militaire. Il sera ainsi sélectionné pour les Jeux Olympiques de Sydney en 2000 avec son cheval « Debat d'Estruval ». Malheureusement, le cheval se blesse durant le transport. Didier, amoureux du sport, suivra tout de même tous les jeux, entre autres, les équipes de basket masculine et féminine dont il deviendra la « mascotte ».

Il continue la compétition de 2001 à 2004 en parallèle de ses spectacles au cadre noir pour lequel il parcourt le monde. L'emploi du temps de Didier est donc bien chargé !



Didier Courrèges,
Cadre noir



Les vainqueurs des JO 2004 à Athènes

En 2004, il a l'honneur de participer de nouveau aux JO. Il se rend donc à Athènes en Grèce avec une délégation abosienne pour l'encourager et fêter la médaille d'or décrochée après quelques péripéties.

Souvenez-vous de cette tricherie des allemands ! Ils n'auront pas l'honneur d'entendre la Marseillaise et recevront leurs médailles en or et non en argent...un mois après ! Les allemands étant partis en vitesse avec le graal dans l'avion... « C'est le pire souvenir malgré la victoire », nous confie Didier, les yeux pleins d'émotion.

Après ces jeux, Didier prend sa retraite militaire et demande que son cheval Debat d'estruval soit réformé. Il revient alors sur ses terres à Abos. Il construit sa maison dans le jardin de son enfance, à côté de la demeure familiale occupée depuis, par sa soeur Babette et son beau-frère Domingo.

Son fidèle compagnon a terminé sa belle vie de champion au pré, situé à côté de l'aire de jeux de la Baïse.

Didier continue les concours de sauts d'obstacles, les championnats en tout genre. Il a été entraîneur de l'équipe suisse pendant 4 ans. Il met également en valeur les chevaux de certains propriétaires pour la vente ou la compétition. Il entraîne actuellement de jeunes cavaliers pour les championnats d'Europe des 19-21 ans.

Vingt ans après les jeux d'Athènes, en 2024, Didier termine 3^{ème} aux championnats de France des instructeurs moniteurs de France à Saumur.

Il en a toujours sous la botte notre cavalier abosien, bravo à lui !

Figure lors d'un spectacle de dressage



DÉPARTEMENT
DES
RÉNÉES-ATLANTIQUES

MAIRIE
D'ABOS
64360



téléphone : 05.59.60.03.75

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Information distribuée aux abosiens
pendant les JO de 2004**

Madame, Monsieur,

Les Jeux Olympiques d'été vont débiter à ATHENES ces jours prochains. La presse, le journal télévisé se font l'écho de cette aventure où les plus grands sportifs de haut niveau sont représentés.

Cet événement exceptionnel vous concerne, vous, chers Abosiens amoureux de votre commune.

Car un enfant d'ABOS va concourir pour le titre olympique avec l'équipe de France de concours complet d'équitation : il s'agit de Didier COURREGES, adjudant-chef et écuyer au prestigieux Cadre Noir de SAUMUR, qui a vécu à ABOS jusqu'à ses 15 ans avant que sa passion pour les chevaux ne l'entraîne vers une carrière où ses capacités sportives ont pu s'épanouir.

Son palmarès reflète le parcours de ce champion :

- Champion du monde militaire en 1995
- 6^{ème} au championnat d'Europe à LUHMÜHLEN (Allemagne) en 1999
- Vice-Champion de France à DINARD BONNEFONTAINE
- Vice-Champion d'Europe par équipes et
- 8^{ème} en individuel au Championnat d'Europe à PAU en 2001
- Vice-Champion de France à SAUMUR et
- vice-champion de Monde par équipes à JEREZ DE LA FRONTERA (Espagne) en 2002
- Vainqueur du CCI à PATONI DEL VIVARO (Italie) en 2004

Si vous le souhaitez, vous pouvez suivre ses exploits et ceux de l'Equipe de France en suivant le programme d'équitation le **mercredi 18 août sur France 3** :

14h 30 - 17h 30	Concours complet : individuel, épreuve qualificative
	par équipes, saut d'obstacles (finales)
19h 45 - 21h	Concours complet : individuel, saut d'obstacles (finales)
21h 20 - 21h 50	Concours complet : par équipe, remise des médailles
21h 50 - 22h 05	Concours complet : individuel : remise des médailles

Nous félicitons notre ami Didier pour la qualité de son travail qui demande rigueur, persévérance, et des aptitudes physiques exceptionnelles, qualités qu'ils possèdent et qui l'ont conduit au plus haut niveau. Nous le remercions de nous communiquer l'amour qu'il porte à son métier par la fête à laquelle il nous donne d'assister et qui le conduit à porter haut et fier l'amour de son pays et de son village d'origine.

C'est un grand honneur pour nous d'avoir un compatriote de cette qualité présent à ATHENES. Nous lui souhaitons d'obtenir une médaille... d'or bien sûr.

Le Maire : J-M CAZALERE

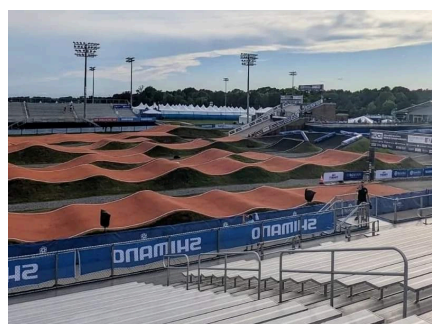


Un jeune Abosien en compétition aux USA

Alexis Navero pratique le BMX depuis l'âge de 5 ans. Il roule dans 2 catégories, 20 et 24 pouces. En région, il évolue au niveau le plus élevé en 20 pouces : Elites régionales.

Depuis 2 ans, il est référencé sur la liste des pilotes nationaux, et à participer aux Mondiaux en catégorie 24 pouces, hommes 17-24 ans.

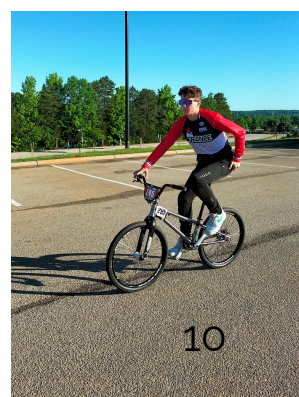
Le Championnat du Monde de BMX s'est déroulé du 10 au 14 mai dernier sur la piste de Rock Hill, Etat de Caroline du Sud (USA). Habituellement le championnat se déroule au mois d'août mais l'année des JO a tout bouleversé et la date a été avancée au mois de mai. Ce qui a également chamboulé les sélections qui se sont déroulées cette année sur 2 courses «Challenge France» au lieu de 3 habituellement.



Les courses des Challenges France quart Sud-Ouest regroupent 25 départements de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie. Seulement les 2 premiers sont qualifiés pour les mondiaux : objectif atteint, Alexis finit 1er ex æquo.



Le délai pour l'organisation et la préparation a été très court entre la fin des qualifications, le 06 avril, et le début des Mondiaux, le 10 mai. Quelle joie de pouvoir s'envoler vers le pays fondateur du BMX, un rêve !! Le séjour a été court (pour respecter le budget et rentrer passer les épreuves du BAC) et riche en émotions et sensations. Le gros stress jusqu'à la réception des bagages à l'aéroport de Charlotte (NC), est-ce que le vélo va bien arriver ? Ouf, vélo arrivé et sans dégâts. Le 1er jour, l'attente a été longue car la séance d'essais des français a été retardée pour cause d'alerte «tempête». Et là-bas, ça ne plaisante pas ! Il a fallu attendre une accalmie, la séance aura finalement lieu en nocturne mais sera raccourcie. Le lendemain, après la tempête de la veille, un soleil de plomb pour la 2nde séance d'essai. Avec ce changement de temps, on se serait cru dans le Béarn !



1 Qui suis-je ?

Je m'appelle Alexis, je suis né dans les Pyrénées-Atlantiques (64) et j'habite dans le village d'Abos (à 30km de Pau).

2024 : grande année !

- Je vais passer mon bac,
- je vais fêter mes 18 ans le 30 juin prochain.
- je vais participer au Challenge Mondial de BMX en mai.



2 Ma scolarité

Je suis étudiant en maintenance motocycles et je m'oriente l'an prochain vers l'option maintenance cycles afin de combiner les 2 spécialités et les allier à ma passion qui est le cyclisme. Après cette formation, j'envisage de m'inscrire en BPJEPS Cyclisme au CREPS de Toulouse afin de devenir éducateur et entraîneur dans ce domaine qui me passionne.

3 Le vélo et moi

Je pratique le BMX race depuis l'âge de 5 ans au sein du club BMX de Denguin.

J'ai commencé les compétitions dès 7 ans au niveau régional et depuis quelques années au niveau national.

Mes performances des 2 dernières années, en 20 pouces, m'ont permises d'être référencé dans la liste des pilotes «nationaux». Cela signifie que je participe aux Coupes de France et Indoors, des compétitions nationales, en catégorie homme 17/24 ans.

En région, j'évolue en Elites régionales (le plus haut niveau).

4

Résultats 2023

- Classement général Coupe Nouvelle Aquitaine Elites régionales - 20pouces : 2ème ex aequo / 56 pilotes
- Classement général Coupe Nouvelle Aquitaine Cruisers Experts : 1er ex aequo / 57 pilotes
- Indoor d'Avignon - catégorie 20 pouces Hommes 17/24 ans : 6ème sur 87 pilotes

5

Objectif 1 : Mondial

Depuis 2 ans, en plus de concourir en catégorie 20 pouces, je cours aussi en catégorie 24 pouces, hommes 17/24 ans.

L'objectif de la saison était de me qualifier pour les Challenges Mondiaux et Européens, dans cette catégorie 24 pouces, hommes 17/24 ans.

Pour les mondiaux, les qualifications se sont déroulées sur 2 courses « Challenge France Sud-Ouest » qui regroupent les 25 départements de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie. Seulement les 2 premiers pilotes, de la catégorie, au classement cumulé des courses sont qualifiés.

Objectif réalisé, je termine 1er ex aequo au nombre de points. Je participerai donc au Challenge Mondial de BMX race du 10 au 15 mai 2024 à Rock Hill (USA - Caroline du Sud).

6

Objectif 2 : Europe

Pour le Challenge Européen, il reste une manche de Challenge France SO qualificative le 27 avril à St Pierre d'Oléron (Ile d'Oléron). Seront là aussi qualifiés, les 2 premiers pilotes, de la catégorie, au classement cumulé des 3 courses. Cette compétition Européenne se déroulera du 29 mai au 02 juin 2024 à Vérone (Italie).

J'espère maintenir ma place et me qualifier.

7

Mais, qu'est-ce que le BMX Race ?

Venu des Etats-Unis dans les années 80, le BMX ou Bicross est discipline Olympique depuis 2008 (Pékin).

Il existe 2 sortes de vélos, 20 pouces et 24 pouces ou cruiser (à partir de 15 ans).

A chaque « race », huit pilotes doivent parcourir une piste de 340 à 400 m, parsemée de bosses qui, soit se sautent, soit s'enroulent par cabrage du vélo sur la roue arrière.

--> Sport acrobatique et spectaculaire demandant des qualités physiques telles que la vélocité, la puissance et l'endurance. Les 4 premiers de chaque course sont qualifiés pour continuer la compétition et dérouler les phases jusqu'à LA FINALE.



ALEXIS



Deux naissances à Domicile, Deux Jade

Dans le charmant village d'Abos, paisiblement installé dans le Béarn, l'écho des naissances s'était tu depuis un demi-siècle. Cependant, la magie a opéré lorsque deux petites Jade, avec une décennie d'écart, ont décidé de rompre ce silence... en arrivant au monde de manière mémorable !



Le 1er septembre 2014, à 4h54, Jade Gaub a fait son entrée dans l'histoire du village. Cette naissance inattendue et émouvante a transformé la maison familiale en une salle de naissance improvisée, apportant joie (et peut-être un soupçon de stress) aux parents.

Dix ans plus tard, le 31 mars 2024 à 6h30, Jade Ballyet a choisi de suivre cette belle voie. Cette fois-ci, tout était soigneusement préparé par ses parents pour accueillir sereinement leur enfant à domicile, renouant ainsi avec une pratique authentique et touchante.

Ces deux petites filles portent des histoires uniques et partagent une belle coïncidence de prénom : après cinq décennies de silence, Abos célèbre non seulement ces naissances mais aussi le courage et l'amour des familles qui ont choisi de raviver cette tradition chez elles.

Serait-ce le début d'un nouveau chapitre pour notre village ? L'avenir nous le révélera... mais il semble que les cigognes aient enfin retrouvé leur chemin vers Abos !



Travaux réalisés en 2024



Ombrières photovoltaïques

Le parking en gravier de la salle polyvalente est couvert par une ombrière photovoltaïque afin de produire de l'énergie renouvelable. La production d'électricité équivaut à la consommation de 60 habitations. Ce projet a été, entièrement, financé par ENR 64.



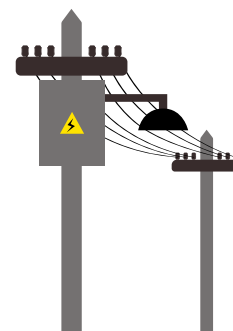
Enfouissement des réseaux

Territoire d'Energie Pyrénées-Atlantiques (TE64) rassemble les 546 communes du département des Pyrénées-Atlantiques. TE64 est l'autorité concédante du service public de distribution de l'électricité et du gaz dans les Pyrénées-Atlantiques.

Des travaux ont été effectués sur notre commune au titre de la sécurisation des fils nus pour la somme de 116 020.54€.

Ces travaux ont été intégralement financés par TE 64, seuls les frais de gestion restent à la charge de notre commune pour un montant de 4 486.83€.

L'enfouissement des réseaux pour la télécommunication s'élève à 55 432€ à charge de la commune.



Ecole

Achat de chaises et d'un tableau blanc : 550,10 €

Achat et pose d'un abri bus pour l'école d'Abos : 1784 €

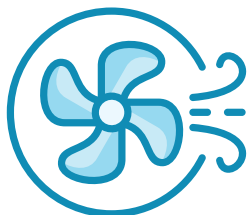
Salle polyvalente

Remplacement de la porte en fer de la buvette, par une nouvelle porte en inox : 2 562 €

Remplacement d'un évier au local de la buvette : 2 229 €



Travaux réalisés en 2024



Bâtiments communaux:

Remplacement des VMC dans 3 logements communaux : 2067 €

Voirie rurale et communale:

Travaux contre les inondations de la voirie du lotissement des Cournères : 6 030,37 €

Curage des fossés et réfection de la voirie rurale : 4 415,50 €

Achat d'une tronçonneuse et d'un taille haie : 1 497,08 €



Entrée du lotissement Puyoo

Embellissement des espaces verts du lotissement par des plantations et mise en place de l'éclairage public.

Enrobé

Suite à l'opération de l'enfouissement des réseaux, la CCLO à revêtu notre voirie d'un enrobé tout neuf.



Infos pratiques

SEVESO, adoptons les bons gestes

Une alerte Seveso, c'est un dispositif de sécurité mis en place pour prévenir la population quand il y a un incident (ou un risque d'accident majeur) dans une usine classée « Seveso ». Ces usines manipulent des produits dangereux ou des substances chimiques en grande quantité.

L'idée, c'est d'informer au plus vite tout le monde dans la zone à risque (typiquement via sirènes, SMS, médias...) pour prendre les mesures de protection nécessaires (confinement, évacuation, etc.). Le terme « Seveso » vient d'une directive européenne adoptée après un grave accident chimique survenu en 1976 à Seveso, en Italie.

Confinement, vigilance et information : réagis efficacement face à l'alerte



Pour tout connaître des réflexes SEVESO, scannez ce QRcode ou rendez-vous sur www.reflexe-seveso.fr

Infos pratiques

La gestion des déchets

Semaine paire



Il est recommandé de sortir les poubelles la veille au soir en bordure de la voie publique.

Les ordures ménagères (bac vert) sont ramassées les mercredis des semaines paires et le tri sélectif (bac jaune) les mercredis des semaines impaires.



Semaine impaire

La déchetterie de Monein est à votre service :

☞ Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (18h30 l'été).

La déchetterie de Pardies (route d'Artix) est à votre service :

☞ Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (18h30 l'été), le dimanche de 9h00 à 12h00.

Déchets interdits :

Les ordures ménagères, les déchets toxiques, les cadavres et excréments d'animaux. Ensemble, Protégeons l'environnement!



Il est interdit de déposer vos ordures ménagères dans les containers de la salle polyvalente réservés aux utilisateurs de celle-ci.

Point de collecte : Verre, vêtements, pile

- Les containers à verre sont implantés devant la salle et chemin du Soubac.
- Un collecteur de vêtements est situé sur le parking de la salle.
- Un collecteur à piles usagées est à votre disposition à la mairie.



Un composteur est à votre disposition gratuitement, financé par la CCLO. Il vous suffit d'aller le récupérer dans une déchetterie du territoire de la CCLO.



Un ramassage scolaire est aussi assuré pour le collège de Monein et le lycée de Mourenx (se renseigner sur transports.nouvelle-aquitaine.fr).

La salle communale

L'utilisation des salles communales est soumise à réglementation.

La maison pour tous et la salle polyvalente peuvent être louées avec possibilité de prêt de matériel (tables et chaises). **La réservation est exclusive aux Abosiens.**

Veuillez vous renseigner en mairie sur les tarifs de location des différentes salles et réserver à l'avance.

Infos pratiques

Les transports

Le CCAS de PARDIES et le Centre Social de MONEIN proposent à tous les habitants d'ABOS une navette gratuite pour se rendre au marché de MOURENX, de MONEIN, de JURANCON, d'OLORON ou de PAU.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PARDIES SERVICE DU TRANSPORT AU MARCHÉ DE MOURENX

CALENDRIER 2025

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
MERCREDI		5		9		11	2		3		5	
SAMEDI	4	15	8	19	10	21	12	2	13	4	15	6
MERCREDI	15	26	19	30	21		23	13	24	15	26	17
SAMEDI	25		29		31			23		25		27

horaires mai à octobre : 9h15 à 11h 15

horaires novembre à avril: 9h 30 à 11 h 45

Rappel des lieux de prises en charge

ABOS

PARDIES au FRONTON ou à L'ARRÊT DE BUS DE L'ÉGLISE

NOGUERES





Faite signes au chauffeur pour demander l'arrêt de l'autocar



Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.



Horaires du bus n°521

(horaire valable du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Monein - Pau

		LMMeJVS		LMMeJV	LMMeJVS	IDELIS	
MONEIN	Collège	6:41	12:00	14:15	17:00		
MONEIN	Centre Commercial	6:46	12:05	14:20	17:05		
PARDIES	Rue du fronton	6:50	12:09	14:24	17:09		
ABOS	Mairie	6:54	12:13	14:28	17:13		
ABOS	Route de Tarsacq	6:56	12:15	14:30	17:15		
TARSACQ	Ancienne Gare	6:59	12:18	14:33	17:18		
ARBUS	Mairie	7:04	12:23	14:38	17:23		
ARBUS	Larribot	7:05	12:24	14:39	17:24		
ARBUS	Clos Bédar	7:07	12:26	14:41	17:26		
ARTIGUELOUVE	Gare	7:10	12:29	14:44	17:29		
ARTIGUELOUVE	Le Taillis	7:13	12:32	14:47	17:32		
LAROIN	Labat Camy	7:15	12:34	14:49	17:34		
LAROIN	Centre Bourg	7:17	12:36	14:51	17:36		
JURANÇON	Mairie	7:27	12:46	15:01	17:46	●	
PAU	Pôle Multimodal - Gare SNCF	7:37	12:56	15:11	17:56	●	●
PAU	Rue Mathieu Lalanne	7:43	13:02	15:17	18:02	●	

La ligne 521 ne circule pas les jours fériés.

● Circule du lundi au vendredi.

● Circule du lundi au samedi.

● Tout trajet effectué à l'intérieur du périmètre Idélis est accessible au tarif Idélis avec l'application Ticket Modalis.

Pau Monein

		LMMeJVS		LMMeJV	LMMeJVS	IDELIS	
PAU	Rue Mathieu Lalanne	8:00	13:10	15:27	18:10	●	
PAU	Pôle Multimodal - Gare SNCF	8:08	13:16	15:33	18:16	●	●
JURANÇON	Mairie	8:15	13:28	15:40	18:23	●	
LAROIN	Centre Bourg	8:25	13:36	15:50	18:33		
LAROIN	Labat Camy	8:27	13:37	15:52	18:35		
ARTIGUELOUVE	Le Taillis	8:30	13:38	15:55	18:38		
ARTIGUELOUVE	Gare	8:32	13:40	15:57	18:40		
ARBUS	Clos Bédar	8:36	13:44	16:01	18:44		
ARBUS	Larribot	8:37	13:45	16:02	18:45		
ARBUS	Mairie	8:39	13:47	16:04	18:47		
TARSACQ	Ancienne Gare	8:43	13:51	16:08	18:51		
ABOS	Route de Tarsacq	8:45	13:53	16:10	18:53		
ABOS	Mairie	8:47	13:55	16:12	18:55		
PARDIES	Rue du fronton	8:51	13:58	16:16	18:59		
MONEIN	Centre Commercial	8:56	14:04	16:21	19:04		
MONEIN	Collège	8:59	14:07	16:24	19:06		

La ligne 521 ne circule pas les jours fériés.

● Circule du lundi au vendredi.

● Circule du lundi au samedi.

● Tout trajet effectué à l'intérieur du périmètre Idélis est accessible au tarif Idélis avec l'application Ticket Modalis.

Tarifs :

- Ticket Unitaire : 2.50€
- Ticket Aller-retour : 4.50€



Pour en savoir plus sur les tarifs et abonnements, rendez-vous sur www.citrampyrenees.fr

Infos pratiques

Maison France Service à Monein

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien?

Votre conseiller Espace France Services vous accueille sur rendez-vous aux jours et horaires d'ouvertures ci-dessous afin de :

- répondre à toutes vos questions administratives,
- vous accompagner dans la réalisation de vos démarches en collaboration avec les organismes partenaires*,
- vous offre un accès gratuit à un espace numérique (poste informatique mis à disposition).



Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h 14h-16h
mercredi : 9h - 12h 14h- 17h
Jeudi : 9h -12h 14h - 16h
Vendredi : 9h -12h 14h -16h



CCAS, 28 rue du Commerce



64360 MONEIN



05 59 21 46 26

monein@france-services.gouv.fr

* Organismes partenaires :

France Travail – France Titres – l'Assurance Maladie – Finances Publiques – Point Justice (Ministère de la Justice) – France Rénov' – Le Chèque Énergie – L'Assurance Retraite – Mutualité Sociale Agricole (MSA) La Poste – Caisse d'Allocations Familiales



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

La réforme du permis de construire est entrée en vigueur depuis le 1er octobre 2007. On distingue ainsi 3 principales demandes d'autorisations :

Le permis de construire (PC) :

- Obligatoire : Toute construction ou extension $> 20 \text{ m}^2$.
- Délai d'instruction : 2 mois.
- Péremption :
 - Travaux non commencés dans les 3 ans.
 - Interruption des travaux > 1 an.



Le permis d'aménager :

Obligatoire : Avant de réaliser un lotissement ou aménagement spécifique.

La déclaration préalable (DP) :

- Obligatoire : Toute construction (ouverte ou fermée) $\geq 20 \text{ m}^2$, y compris les débords de toit.
- Délai d'instruction : 1 mois.
- Péremption :
 - Travaux non commencés dans les 3 ans.
 - Interruption des travaux > 1 an.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples dans lesquels vous devrez effectuer une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC) :

Panneaux solaires	• DP les panneaux installés sur le toit. • Panneaux posés au sol : aucune formalité si hauteur $< 1,80\text{m}$ et puissance $< 3\text{kw}$, DP si hauteur $> 1,80\text{m}$ et puissance entre 3 et 250kw, PC si hauteur $> 1,80\text{m}$ et puissance $> 250\text{kw}$	Transformation d'un garage en pièce d'habitation	• DP si transformation d'un garage de plus de 5 m^2 de surface close et couverte en pièce de vie
Agrandissement	• DP entre 5 m^2 et 20 m^2 d'emprise au sol créée, y compris débords de toit, même en cas d'abri ouvert • PC si création de plus de 20 m^2 (même si abri ouvert)	Barbecue en dur	• Aucune formalité si - de 5 m^2 d'emprise au sol • DP au-dessus de 5 m^2.
Aménagements intérieurs	• Aucune formalité si les travaux ne touchent pas à l'aspect extérieur, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de niveau supplémentaires.	Terrasse	• Aucune formalité si - de 5 m^2 • DP entre 5 m^2 et 20 m^2 • PC au-delà de 20 m^2
Aménagement de combles (sans modification de l'aspect extérieur)	• Aucune formalité en dessous de 5 m^2 • DP si plus de 5 m^2 et moins de 20 m^2 de surface de plancher créée • PC au delà de 20 m^2	Piscine avec ou sans abri	• Aucune formalité pour un bassin inférieur ou égal à 10 m^2 • DP entre 10 m^2 et 100 m^2 pour un bassin découvert ou dont la couverture ne dépasse pas $1,80 \text{ m}$ de hauteur • PC pour un bassin découvert de $+ \text{ de } 100 \text{ m}^2$ ou un bassin couvert dont la couverture dépasse $1,80 \text{ m}$ de hauteur.
Abri de jardin	• Aucune formalité en dessous de 5 m^2 • DP entre 5 m^2 et 20 m^2 • PC si plus de 20 m^2.	Piscine hors sol	• Aucune formalité en cas d'installation moins de 3 mois par an • DP si mise en place plus de 3 mois par an, pour un bassin compris entre 10 et 100 m^2
Création d'ouverture (modification de portes, nouvelles fenêtres...)	• DP	Véranda, pergola	• Aucune formalité si - de 5 m^2 • DP jusqu'à 20 m^2 • PC si $+ \text{ de } 20 \text{ m}^2$
Garage (construction)	• DP jusqu'à 20 m^2 • PC si création de plus de 20 m^2 d'emprise au sol	Modification de l'aspect extérieur (toiture, volets)	• DP • PC si les modifications de façades ou de structures porteuses s'accompagnent d'un changement de destination
Mur de clôture	• Aucune formalité si - de 2 m de hauteur • DP à partir de 2 m de hauteur, ou bien lorsqu'une délibération municipale l'impose	Recours à un architecte	Obligatoire pour toute construction nouvelle de plus de 150 m^2 ou pour une extension de l'existant conduisant à une surface de plus de 150 m^2 après travaux
Surface de plancher	La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couverts, dont la hauteur de plafond est supérieure à $1,80\text{m}$. Elle se mesure au nu intérieur des murs de façades de la construction	Emprise au sol	L'emprise au sol est la projection verticale du volume d'une construction tous débords et surplombs inclus. Se mesure au nu Extérieur et prend donc en compte l'épaisseur des murs.

Rappel : Quelques gestes citoyens

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux sont tenus de déclarer leurs chiens à la mairie. Le permis de détention est délivré par arrêté du maire de la commune où réside le propriétaire, après consultation et validation par un vétérinaire inscrit à l'ordre national des vétérinaires français.

La loi du 6 janvier 1999 crée 2 catégories de chiens dangereux:

👁 Les chiens d'attaque de catégorie 1. (pittbull, mastiff, boherbull, tosa), ceux-ci sont interdits dans les lieux publics et les transports en commun. Ils sont acceptés sur la voie publique à condition d'être muselés et tenus en laisse.

👁 Les chiens de garde et de défense de catégorie 2. (staffordshire, terrier, américain staffordshire terrier, rottweiler), ceux-ci sont autorisés sur la voie publique, et les transports en commun, mais muselés et tenus en laisse..



Ceux-ci ne peuvent être détenus que par des personnes majeures et sous certaines conditions.

La loi du code rural permet au maire de demander au détenteur d'un chien susceptible de présenter un danger, de faire procéder par un vétérinaire à une évaluation comportementale de l'animal afin d'en mesurer le risque.



Concernant les feux destinés à brûler les déchets de jardin (branchages, herbes, chutes de bois...) ainsi que des feux destinés à brûler les vieux pneumatiques et autres substances industrielles, nous recevons le lot de plaintes habituelles...

Aussi nous nous conformons à l'article 84 du règlement sanitaire.

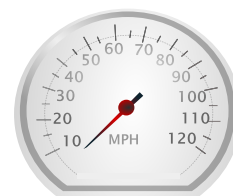
Considérant qu'une déchetterie est ouverte à proximité et que le brûlage des déchets de toute nature occasionne des nuisances pour le voisinage...

«Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit».

Environnement et développement durable sont des préoccupations de notre commune.

La vitesse excessive pratiquée par nombre d'automobilistes dans notre village est intolérable! La traversée devrait se faire à 50 km/h ! voire à 30 km/h à certains endroits...Et pourtant certains passent bien au-delà dans certaines zones !

Soyons prudents!



La circulation des véhicules à moteur en tous genres et notamment les quads et motos cross est interdite selon l'arrêté municipal du 6 septembre 1989, sur les itinéraires de randonnée pédestre et les parcours sportifs VTT dans les bois d'Abos.

Il est toutefois bon de préciser que ces parcours sont destinés à faire de la balade. Pour les mordus de la vitesse, des circuits sont à leur disposition ailleurs. A bon entendeur !

Démarches administratives

Extrait d'acte de naissance

A demander uniquement à la mairie du lieu de naissance en indiquant son nom et prénoms, date de la naissance. Préciser : fils (fille) deet deIl est gratuit mais joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

La légalisation de signature

Elle est parfois requise par des notaires ou agences de location. Cette démarche se fait en mairie, où la signature doit être signée devant la secrétaire de mairie.

Demande de carte d'identité ou passeport

- Se rendre dans une mairie équipée (liste disponible en mairie).
- Formulaire Cerfa : à obtenir en mairie, préremplir sur www.ants.gouv.fr ou télécharger sur www.service-public.fr.

Documents nécessaires :

- Acte de naissance intégral (uniquement pour une première demande, perte, vol ou expiration prolongée).
- Ancienne carte d'identité :
 - Perte : joindre une déclaration faite à la mairie.
 - Vol : joindre une déclaration faite à la gendarmerie ou commissariat (+ timbre fiscal de 25€).
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, téléphone...).
- 1 photo d'identité récente.
- Pour le passeport : En plus des documents ci-dessus, fournir un timbre fiscal :
 - 86€ pour les majeurs.
 - 42€ pour les mineurs de 15 ans et +.
 - 17€ pour les moins de 15 ans.

Informations supplémentaires :

- Validité de la carte d'identité : 15 ans depuis le 01/01/2014.
- Cartes délivrées entre 02/01/2004 et 31/12/2013 : prolongées de 5 ans pour les majeurs, sans démarche.
- Pour voyager à l'étranger, vérifier l'acceptation de cette prolongation sur le site de la préfecture.

Service National Universel : recensement obligatoire

Démarches :

- Obligatoire : pour tous les Français, filles et garçons, à 16 ans.
- Le mois du 16ème anniversaire ou dans le mois suivant.
- Inscription à effectuer à la mairie du domicile.
- Documents nécessaires : Pièce d'identité, Justificatif de domicile, Livret de famille des parents.
- Une attestation de recensement est délivrée :
 - Obligatoire pour les inscriptions aux examens et concours (Bac, BEP, permis de conduire).
- Permet de participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Déclaration de perte ou de vol

Papiers d'identité :

- Perte : Déclaration à effectuer à la mairie.
- Vol : Déclaration à effectuer au commissariat de police ou à la gendarmerie où le vol s'est produit.

Papiers du véhicule :

- Perte ou vol : Déclaration à effectuer au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu présumé de la perte ou du vol.

Authentification

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée. Une photocopie lisible suffit.

Inscription sur les listes électorales

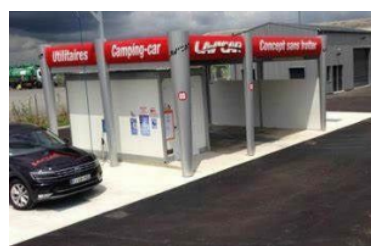
Démarches en mairie :

- Se présenter avec les pièces justificatives suivantes :
 - Carte d'identité.
 - Justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Démarches en ligne :

- Possible via la plateforme Élire avec votre compte France Connect.
 - Les pièces justificatives doivent être scannées et jointes au dossier.

Le patchwork économique



Le patchwork Economique

Nom	Activité	Adresse	Téléphone
ADSL	Mécanique engins BTP	ZA Abos-Tarsacq	0932976210
AMH Isolation	Isolation-Peinture-revêtement	1 chemin des hosses	0624359912
BATILAND ETCHEGINTZA	Négoce du mat. de construction	ZA Abos-Tarsacq	0559213062
BETON CONTROLE du BEARN	Fabrication de béton	Rue de la Gravière	0559600334
CASTELAIN	Plâtrerie	1 lot. des Cournères	0621375650
C'D'OFFICE	Admin. Gestion Organisation	25 rue Forcade	0687547263
CLOS GASSIOT	Vin	5 rue du centre	06.82.16.88.81
DEFI INFORMATIQUE	Editeur de logiciels	ZA Abos-Tarsacq	0559607159
FANFELLE GAUSSENS	Horticulture	Plaine d'Abos	0559066161
GRANDIR AVEC JULIA	soins énergétiques et nettoyage de maison	2 rue Forcade	0613395047
INTÉRIEUR64	Rénov. et neuf (tous corps d'état)	2 route de Pau	0620248203
JOUANCHICOT	Recyclage déchets, transport	ZA Abos-Tarsacq	0559607180
KF AUTOMOBILES	Garage et vente de véhicules	2 chemin des Hosses	0559603044
LAMOTHE	Culture et commerce de muguet	2 place du Prat	0559602142
LAV'CAR	Station de lavage	5 chemin des Hosses	0238519902
LES MAINS ANGELIQUES	Coiffure à domicile-massages	12 route du bois	0604510971
LIF'TIFS	Salon de coiffure	27 route de Tarsacq	0559335415
MARESCOT Samuel	Aménagement intérieur	Rue Forcade	0749780099
MARLAT	Peinture bâtiment	2 Rue Sedze	0619299907
MECA-CENTRIFUGATION	Maintenance industrielle	ZA Abos-Tarsacq	0619463617
MGR (Martins)	Travaux de maçonnerie	3 chemin des Hosses	0619299907
NEMMO	Maintenance outils moteurs	8 chemin des Hosses	0619463617
NUNEZ	Artisan plaquiste jointeur	4 rue Haüt	0661460582
PEYRETTE	Motoculture	6 Chemin des Hosses	0671031599
PREFABOS	Fabrication d'éléments en béton	ZA Abos-Tarsacq	0559609550
PYRENEES ENROBES	Production d'enrobés	ZA Abos-Tarsacq	0559601187
S.D AUTOMOBILES	Garage et vente de véhicules	27 Route de Tarsacq	0559605004
SOPRAVEM	Fabrication de produits en béton	Rue Gravière	0559603801
SUDOTRANS	Transport logistique	7 chemin des Hosses	0559601023
SUPERVIELLE	Charpenterie-Métallerie	8 route de Tarsacq	0559603028
ZP HABITAT	Menuiserie PVC, Alu, Bois	8 chemin des Hosses	0650699661



Bienvenue dans le coin des associations



Une association pour chacun, une place pour tous !

Le sac de billes

Année scolaire 2024-2025

Composition du bureau :

- Présidente : Leticia Ferreira Fonseca
- Vice-présidente : Elise Magre
- Trésorier : Romain Lalanne
- Vice-trésorière : Gaëlle Labourdette
- Secrétaire : Cécile Porte-Laborde
- Vice-secrétaire : Cécile Dautan

Tarif d'adhésion : Gratuit

Bilan des manifestations 2024 :

- 17 février 2024 : Goûter de carnaval à la salle des fêtes d'Abos
- 5 mai 2024 : Randonnée pédestre (départ/arrivée à la salle des fêtes d'Abos)
- 14 juin 2024 : Fête des écoles à la salle des fêtes d'Abos
- 12 septembre 2024 : Pot de rentrée à l'école d'Abos
- 18 octobre 2024 : Boum d'Halloween
- 6 décembre 2024 : Tartiflette de Noël à Tarsacq

Manifestations prévues en 2025 :

- 22 mars 2025 : Loto à la salle des fêtes d'Abos
- 18 mai 2025 : Randonnée pédestre (départ/arrivée à la salle des fêtes d'Abos)
- 13 juin 2025 : Fête des écoles à la salle des fêtes de Tarsacq

Message des membres de l'association :

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui contribuent à faire vivre cette association pour les enfants des écoles d'Abos et Tarsacq. Nous accueillons également tous les parents désireux de renforcer notre équipe !

Contact : associationsacdebilles@yahoo.com



La pala Abosienne

Composition du bureau :

Président: Lamarque Daniel Conchez-boueytou Patrick

Vice Président : Lahitte laurent

Trésorier: Abadie Joël

Trésorier adjoint: Cabanero Kevin

Secrétaire: Barel Nathalie

Secrétaire adjoint: Marrou Fanny

Membre ::

Mousques Frédéric, Peyres rémy, Barlet Jean et Sébastien et Cédric, Poustis Anthony, Fernandez Bruno, Magre François, Ibara Vincent, Marengo Éric, Maysonnave Olivier, Cazalère Paul et Lisa, Devargas Rémy et Lukas, Tilleux Jérémy, Ballyet Fabien, Martins Xavier, Barel Nathalie et Émilie et Anaïs, Lamothe Pierre, Harscouet Aurélien et Léticia et Mikaël, Dos Santos Guillaume, Maunas Titou et Florian et Yoan, Lahitte Jérémy, Ferreira Jean

Bilan Manifestations/activités 2024:

Tournoi de pala mur à gauche du 25 mars au 20 juin

Manifestations à venir :

Tournoi de pala mur à gauche du 24 mars au 26 juin

Contact pour plus de renseignements :

Lamarque Daniel 06.20.96.78.00

Conchez-boueyt ou Patrick 06.99.35.88.61

Mot du président :

Cette année le tournoi s'est agrandi avec le retour de la 2^{ème} série. Nous avons donc assisté à 3 belles finales. Une mention spéciale pour les membres qui se sont investis pour organiser des soirées culinaires !

Merci, nous comptons encore sur eux l'année prochaine,

Les membres de la Pala Abosienne vous souhaitent une bonne année et une bonne santé,



La gym abosienne

Composition du bureau :

Présidente : Sandrine MARTINS
Vice-président : Guy HOURCADE
Trésorière : Patricia PEDELAHORE
Trésorière adjointe : Julie NUNEZ
Secrétaire : Angélique BALAYRE
Secrétaire adjointe : Magali VAQUIE

Tarif adhésion :

90 euros par an pour 1 cours par semaine
130 euros par an pour 2 cours par semaine



Activités pour la saison 2024/2025 (il est possible de rejoindre les cours tout au long de l'année) :
Cette saison l'association compte environ 90 adhérents participants aux diverses activités proposées :

Le Lundi de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30 : Gym Zen / douce inspirée du pilates et du yoga
Le Lundi ou Mercredi de 19h à 20h : Functional training (circuit training, step, tabata, hiit,...)
Le Jeudi de 9h30 à 10h30 : Gym dynamique et traditionnelle
Le Jeudi de 10h30 à 11h30 : Gym adaptée (maintien de l'autonomie, équilibre,...)

Manifestations à venir :

Un repas de fin de saison sera proposé aux adhérents et à leur conjoint le samedi 7 Juin 2025 à la maison pour tous.

Contact pour plus de renseignements :

Sandrine MARTINS : 06 13 70 83 47
Guy HOURCADE : 06 86 75 15 12

Mot de la présidente :

L'association a été retenue par le programme « Ouïjagi » du Crédit Agricole. Durant toute l'année 2025, les sociétaires auront la possibilité de distribuer leurs points à notre association qui se transformera en 03/2026 en un chèque avec lequel nous pensons financer quelques projets comme de l'achat de matériel, des cours découvertes pour les enfants, une sortie sportive...

N'hésitez pas à faire passer le message autour de vous et par avance merci pour votre contribution. Merci à tous les adhérents pour leur fidélité. Magali et Marion vous attendent en forme ! Un corps en mouvement, un esprit en harmonie !



A.C.C.A.

Composition du bureau :

Président : TREBUCQ Christian

Trésorier : LOUSTALET-LACOURETTE Bruno

Secrétaire : DUTTO Jean

Tarif adhésion : Carte 15 € avec timbre vote

Carte 20 € sans timbre vote

Carte 35 € nouveau chasseur extérieur

Bilan Manifestations/activités 2024

Le repas de fin de saison 2023/2024 s'est déroulé le 23 Mars 2024 au local de chasse en présence des chasseurs et des propriétaires dans une ambiance très agréable.

Manifestations à venir :

Repas fin de saison 2024/2025

Contact pour plus de renseignements :

TREBUCQ C. 06.14.13.21.20

LOUSTALET-LACOURETTE B. 06.52.87.54.02

DUTTO J. 07.70.19.89.50

Mot du président :

Le président remercie la Municipalité d'Abos ainsi que le conseil municipal pour le soutien apporté à la société de chasse.

Il remercie aussi les 45 sociétaires pour leur participation lors des plans de chasse ou de gestion du grand gibier, ainsi que les 7 piégeurs actifs pour leur implication dans les activités de destruction des espèces nuisibles, en particulier lors des deux campagnes de destruction des visons d'Amérique mise en place par l'Association Départementale de Piégeurs des Pays de l'Adour.



Club du 3ème âge : Lous Esbagats

Composition du bureau :

Présidente : WATTIEZ Annie

Vice président : MAUNAS Henri

Trésorière : CAZALERE Solange

Secrétaire : POEYMARIE Evelyne

Tarif adhésion : 20 euros

Nombre d'adhérents : 40

Bilan Manifestations/activités 2024:

Belote tous les jeudis à la maison pour tous à partir de 14h suivi du goûter.

Loto le 1er jeudi de chaque mois à 14h.

Voyage dans le Gers. Super journée.

Nous avons organisé deux repas en juin et en octobre. Nous espérons renouveler ces manifestations pour 2025.

Contact pour plus de renseignements :

Cazalère Solange 05 59 60 13 83

Mot du président :

L'année s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Notre intention est pour l'année qui vient, d'intégrer des jeux de société pour occuper les jeudis après-midi.

Venez nombreux, rejoignez nous, vous passerez un bon moment !



Club Canin

Composition du bureau :

Président: Bouquet Marion

Vice président : Escallier Didier Trésorier: De Pablos Delphine Secrétaire: Loustau Céline

Tarifs adhésion : 90 € adhésion simple, 120€ pour deux personnes

Bilan Manifestations/activités 2024:

13 et 14 avril 2024 : concours d'obéissance.

25 août 2024 : concours d'agility.

25 et 26 octobre 2024 : concours de sauvetage.

Manifestations à venir :

Fête de Noël au club, le 14 décembre 2024 Concours IGP le 8 et 9 février 2025

Concours d'obéissance le 5 et 6 avril 2025 Fête du club en juillet 2025

Stage d'obéissance du 16 au 19 octobre 2025

Contact pour plus de renseignements : Cecabos@outlook.fr

Mot du président :

L'année 2024 aura été une année bien remplie pour le CEC Abos.

Le club compte près de 100 adhérents ; 1/3 de licenciés pratiquant les diverses disciplines proposées en compétitions nationales et internationales avec des résultats notables.

Nous assurons aussi une formation de nos adhérents et moniteurs mais aussi ceux des clubs et départements voisins.

Nos infrastructures sont en amélioration constante avec cette année la réfection des clôtures du grand terrain et l'investissement sur des parcours.

Nous enseignons et pratiquons avec passion et partage. Et avons régulièrement de nombreuses demandes que nous ne pouvons malheureusement pas toutes honorer.

Nous espérons une belle année 2025 et souhaitons réussite et joie à nos équipes cynophiles.

Marion Bouquet



Comité des fêtes

Composition du bureau:

Co-Président : Jean BARLET et Lisa CAZALERE

Trésorier : Paul CAZALERE

Trésorier adjoint : Rémy DEVARGAS

Secrétaire : Fanny MARROU

Secrétaire adjointe : Emilie BAREL

Responsables du matériel : Xavier MARTINS et Mathieu RIBEIRO

Membres :

Mélissa ABADO-PICQUE, Julie ANDRES, Emilie BAREL, Anaïs BAREL, Charlotte BAREL, Jean BARLET, Gabriel BARLET, Cédric BARLET, Alexia CABANERO, Paul CAZALÈRE, Lisa CAZALÈRE, Clément CAZALÈRE, Fabien CAZALÈRE, Rémi CAZALÈRE, Romane CHICHER, Rémy DEVARGAS, Lukas DEVARGAS, Guillaume DOS SANTOS, Ruben GUILBAUD, Jérémy LAHITTE, Florian MAUNAS, Yohan MAUNAS, Fanny MARROU, Xavier MARTINS, Maëva MARTINS, Florie POURRERE, Anthony POUSTIS, Clarisse POUSTIS, Tanguy MULLER, Mathieu RIBEIRO, Lilian SUPERVIELLE, Jérémy TILLEUX, Vincent GOMES, Emma LABARRERE, Maïa CAMBEIGT.

Manifestations à venir :

- Repas moules-frites : 26 avril 2025
- Catabe (quêtes pour les fêtes) : Week-ends des 30-31 mai et 06-07 juin 2025 (dates à confirmer)
- Fêtes d'Abos : 25 au 29 juin 2025
- Tournoi de pétanque estival : Matches en juillet-août et phases finales en septembre 2025

Contact pour plus de renseignements :

- Par téléphone : Jean BARLET – 06.08.06.82.35
- Par mail : comitedesfetesabos@gmail.com

Mot du président :

Vous avez 16 ans ou plus et souhaitez vous engager dans la vie associative de notre village ? Nous vous accueillerons avec joie au sein du Comité des Fêtes !

L'année 2024 a été, une fois de plus, une année pleine de succès et de très bons moments partagés. Nous tenons à vous remercier, chers amis abosiens, pour votre soutien toujours sans faille et pour tous vos sourires !

Le Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous attend nombreux pour les événements de 2025.

Pour suivre les actualités du Comité des Fêtes, retrouvez-nous sur nos pages Facebook et Instagram : Comité des Fêtes d'Abos.



Quillette abosienne

Composition du bureau:

Président : Adenis Roger
Vice Président : Adenis Joël
Trésorier : Artaxet Philippe
Trésorière adjointe : Adenis Annie
Secrétaire : Adenis Fabrice
Secrétaire adjoint : Beaumer Emilie

Tarif adhésion : 25 euros la licence

Bilan 2024 :

En équipe, le club est champion en équipe 1ère dans la catégorie élite et l'équipe 2 est championne en catégorie Honneur.

En individuel, Denot Henri et Filiatreau Norbert sont vainqueurs en vétéran.

Eberhard Alain 2ème; Denot Henri réussi le doublé (champion de France); Oliveira Antoine 2ème; Adenis Romain 3ème en junior.

Manifestations 2025 :

samedi 22 février : Challenge du Souvenir à la salle (ouvert à tous),

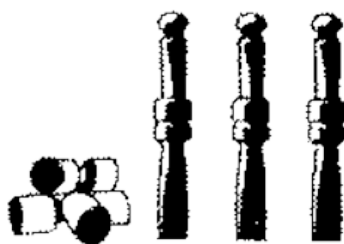
samedi 1er mars : 1er match du Béarn-Landes (licenciés),

Samedi 7 juin : coupe de ville d'Abos,

Mot du Président :

La porte est toujours ouvert pour ceux qui souhaitent s'y initier. Entrainements tous les jeudis à partir de février, dès 18h00.

La quillette abosienne va fêter son 50ème anniversaire (inscription sur le journal officiel du 7 avril 1975).



Avenir abosien Quilles de Neuf

Composition du bureau :

Président: ARTAXET Philippe
Trésorier: MAUNAS Henri
Secrétaire: ADENIS Roger
Membre: TOULET Jean Claude

Tarifs adhésion :

Licence sportive :25€ / Licence dirigeant : 20€ / Licence Loisirs 8€

Bilan Manifestations/activités 2024:

Le club participe au championnat de France et au championnat départemental.

En catégories vétéran, Mr Maunas Henri termine 17ème et Mr Adenis Roger 19ème (n'a pas pu faire tout les tirs)

En première catégorie Mr Artaxet Philippe termine 23ème sur 27, et rétrograde en deuxième catégorie.

Cette année les finales départementales ont eu lieu à Lys et les finales nationales à Pomarez.

Contact pour plus de renseignements : ARTAXET Philippe 06.20.30.24.90



PESC'ABOS

Composition du bureau :

Co- Président : Lukas De Vargas, Guillaume Dos Santos

Trésorier : Xavier Martins

Trésorier adjoint : Damien Lay

Secrétaire : Alexis Balayre

Secrétaire adjoint : Joris Maysonnave

Tarif adhésion : 15€ pour les extérieurs, 10€ pour les abosiens, 5€ pour les 10-15 ans, gratuit pour les moins de 10 ans.

Bilan Manifestations/activités 2024 : 4 lâchers de truites, 1 tournoi de pétanque.

Manifestations à venir : 4 lâchers de truites et possiblement un tournoi de pétanque.

Contact pour plus de renseignements : Guillaume Dos Santos 07 60 33 27 53

Mot du président : S/O



Avenir Abosien Basket

Composition du bureau :

Président: MAUNAS Yohan

Trésorier: CAZALERE Paul

Trésorier adjoint: CAZALERE Fabien

Secrétaire: POUSTIS Anthony

Secrétaire adjoint: CAZALERE Clement



Manifestations à venir :

Samedi 8 mars Tournoi 3x3 avec Monein et Lahourcade

Contact pour plus de renseignements :

Maunas Yohan: 0771565968

Adresse Mail: abosbasket@gmail.com

Mot du président :

Pour la saison 2024/2025, nous comptons 52 licenciés engagés dans toutes les catégories en entente avec Monein et Lahourcade, seule notre école de basket de 19 enfants est portée par le club.

Les salles de Monein et de Lahourcade sont actuellement en travaux donc la majorité des matchs s'effectuent à Abos où le public répond présent.

A noter que le samedi 8 mars il y aura un tournoi de basket 3x3 à Abos pour les adultes organisé par la CTC Cœur de Béarn (Abos, Lahourcade, Monein). Que vous soyez licenciés ou non n'hésitez pas à monter une équipe.

En espérant vous revoir nombreux sur les bords de terrain !



Etat civil

Naissances



BARLET Anaïs	19/01/2024	PAU
BALLYET Jade, Elise	31/03/2024	ABOS
NUNEZ Emma	15/05/2024	PAU

Mariages

BALAYRE Alexis et ALVES DE SOUSA Angélique	16/03/2024
ABADO Jérôme et PICQUE Paulette	13/07/2024



Décès



BEDUCHAUD veuve ARRIEULA Solange	26/02/2024	ARTIX
BIGUERIE Philippe	12/03/2024	MARSEILLE
CAUSAURANCQ-MINVIELLE Jean-Marc	25/03/2024	BAYONNE
PICARD Eugénie	25/03/2024	NAVAILLE -ANGOS
TAVERNIER François	22/09/2024	PAU
DESSOMMES Michel	16/12/2024	ORTHEZ

